

INSCRIPTION SCOLAIRE

Rentrée 2026

Pour l'entrée à l'école en petite section de maternelle des enfants âgés de 3 ans, nés du 1er janvier au 31 décembre 2023

Les préinscriptions scolaires pour la prochaine rentrée s'effectueront à partir du 1 mars jusqu'au 30 avril 2026

En nous faisant parvenir les documents suivants au format PDF (tout dossier non complet ne sera pas traité) :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- page de vaccination du carnet de santé ou certificat de vaccination de l'enfant,
- pour les parents séparés, la "grosse du tribunal" ou attestation des parents précisant la garde de l'enfant signée des deux parties.

Informations complémentaires obligatoires : n° de portable, adresse courriel et profession des parents.

L'ensemble de ces documents est à envoyer à la Direction des affaires scolaires et périscolaires via la messagerie :

enfance@ville-viroflay.fr

en précisant l'objet : **INSC2026**



Gwénola Teston

Maire Adjoint

Chargée de la Vie scolaire, périscolaire
et de la Jeunesse